



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-122874>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-122874**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Cergy

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de balayage mécanisé de la voirie pour la ville de Cergy.

Description : Prestations de balayage mécanisé de la voirie pour la ville de Cergy.

Identifiant de la procédure : 10082088-6872-4c25-919a-9bd01e9d19ac

Identifiant interne : 37-25

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90612000 Services de balayage des rues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires : Appel d'offres ouvert passé en application des articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique (CCP). Marché

mixte, avec : -Une partie à prix global et forfaitaire, -Une partie mono-attributaire à bons de commandes conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-7, R. 2162-8, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 20 000 € HT, en application de l'article R. 2162-4 du CCP, -Et une partie mono-attributaire à marchés subséquents conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-5 à R. 2162-9 du CCP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000 € HT, en application de l'article R. 2162-4 du CCP.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de balayage mécanisé de la voirie pour la ville de Cergy.

Description : Prestations de balayage mécanisé de la voirie pour la ville de Cergy.

Identifiant interne : 37-25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90612000 Services de balayage des rues

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Un nouvel avis de publicité sera envoyé courant de l'année 2029.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Conclu à compter de sa notification, pour une période initiale d'un an, reconductible 3 fois un an, soit une durée de 4 ans au total.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Insertion sociale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/922083?orgAcronyme=d7n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/922083?orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Cergy

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Cergy

Organisation qui traite les offres : Commune de Cergy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Cergy

Numéro d'enregistrement : 21950127700897

Adresse postale : 3 Place Olympe de Gouge

Ville : Cergy-Pontoise Cedex

Code postal : 95801

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : servicemarches@cergy.fr

Téléphone : +33 134334746

Adresse internet : <https://www.cergy.fr/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy Pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 664005-2025

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la DPGF et de l'annexe 1 au CCTP.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : La date limite de remise des offres a été reportée au 17/11/2025 à 12h00

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/11/2025

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 64b916ba-12f7-4462-b924-e699dcfea0cc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/11/2025 à 15:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/11/2025